

# CAHIER DES CHARGES

## Création de modules de formations sur la Rénovation Performante et Adaptée au Climat et interventions pour le compte d'Envirobot Occitanie



## PARTIE 1 : LE COMMANDITAIRE

### I- Présentation d'Envirobot Occitanie :

Envirobot Occitanie, association loi 1901, est un réseau d'acteurs et centre de ressources du bâtiment et l'aménagement durables qui a pour objectif de contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments et des quartiers en Occitanie.

Envirobot Occitanie accompagne l'évolution des pratiques et la montée en compétences des professionnels du secteur de l'aménagement, de la construction, de la rénovation et de l'exploitation durables au regard des enjeux des transitions énergétique, écologique, numérique et sociétale.

#### Missions

- Observer, capitaliser et diffuser pour encourager les bonnes pratiques
- Sensibiliser et (in)former pour faire évoluer les pratiques
- Favoriser les rencontres et les échanges entre les professionnels
- Accompagner les acteurs et leurs projets de construction, rénovation et aménagement
- Valoriser l'exemplarité

### II- Présentation du projet de développement de modules de formation

Une des priorités de l'association est de valoriser le bâti existant et d'accélérer leur rénovation bas carbone et adaptée au climat et, de fait, réduire le volume de constructions neuves. Pour cela, nous souhaitons accompagner les professionnels publics et privés en déployant une offre de formation complète sur le sujet.

Nous concevons la rénovation du bâti avec une approche holistique qui va au-delà de la performance énergétique. En effet, elle doit prendre en compte toutes les thématiques environnementales : incorporation de matériaux bas carbone, intégration de la biodiversité, gestion de l'usage et de confort, etc.

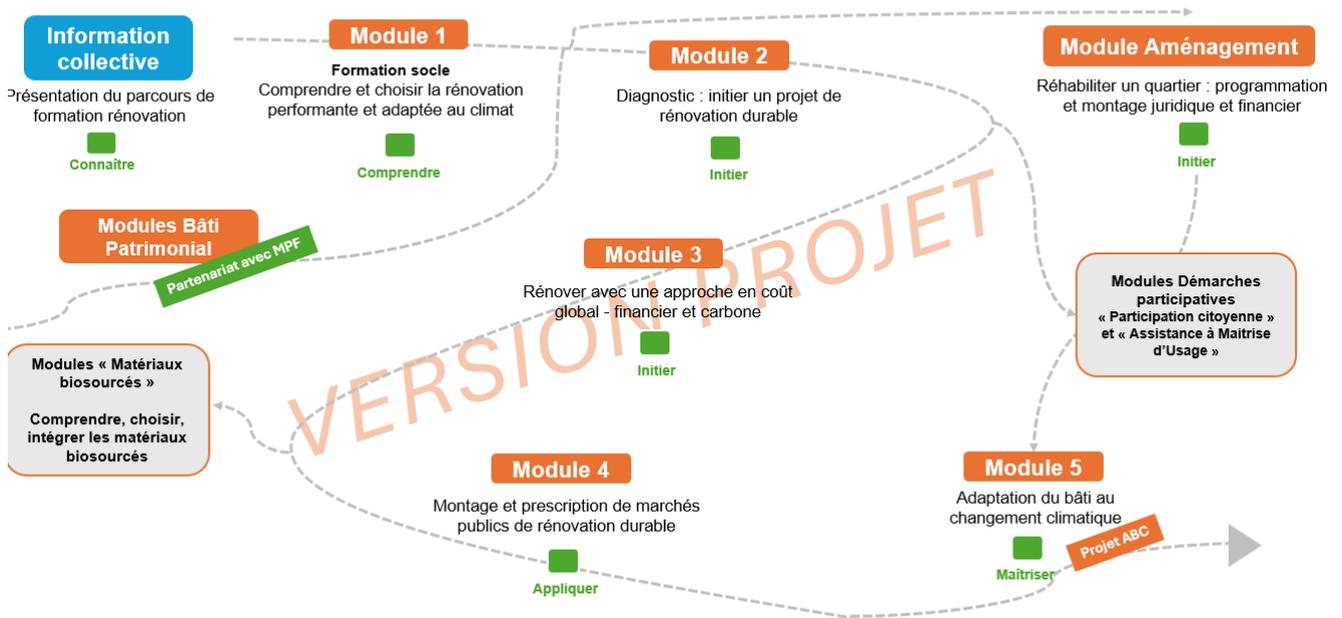
En ce sens, Envirobot a imaginé un parcours de formation « Rénovation Performante et Adaptée au Climat » comme suit :

- Module 1 : Formation socle : Comprendre et choisir la rénovation performante et adaptée au climat
- Module 2 : Diagnostic : initier un projet de rénovation durable
- Module 3 : Rénover avec une approche en coût global - financier et carbone
- Module 4 : Montage et prescription de marchés publics de rénovation durable
- Module 5 : Adapter le bâti au changement climatique



## Rénovation Performante & Adaptée au Climat

Parcours de formation



Ne sont pas concernés par cet appel à candidatures d'intérêt :

- Les modules « Matériaux biosourcés » et « Démarches participatives » car déjà existant dans notre offre de formation.
- Le module 5 est déjà en cours de construction dans le cadre du projet Adapt Bati Confort
- Le module Aménagement fera l'objet d'un autre appel à candidatures fin 2026.
- Les modules « Bati Patrimonial » sont construits avec Maisons Paysannes de France

## PARTIE 2 : REALISATION DE PRESTATIONS DE FORMATION

### I- Prestation demandée :

Le présent Appel à candidatures se décline en 4 lots avec la possibilité de répondre à un ou plusieurs lots.

Lot 1	Module 1 – Formation socle : Comprendre et choisir la rénovation performante et adaptée au climat	Création du module et animation des sessions de formation sur la programmation 2026-2027.
Lot 2	Module 2 : Diagnostic : initier un projet de rénovation durable	Création du module et animation des sessions de formation sur la programmation 2026-2027.
Lot 3	Module 3 : Rénover avec une approche en coût global - financier et carbone	Création du module et animation des sessions de formation sur la programmation 2026-2027.
Lot 4	Module 4 : Montage et prescription de marchés publics de rénovation durable	Création du module et animation des sessions de formation sur la programmation 2026-2027

## Descriptif des modules

Il est attendu la création de **1 à 4 modules de formation sur la rénovation performante et adaptée au climat** afin d'accompagner la montée en compétences sur le sujet des acteurs du bâtiment. Il est possible pour le formateur ou la formatrice de se positionner sur un ou plusieurs modules en fonction de ses compétences.

### - **Module 1 : Formation socle : Comprendre et choisir la rénovation performante et adaptée au climat**

**Cibles :** Donneurs d'ordre publics et privés

**Durée :** 1,5 jours

**Objectifs de formation :**

- Savoir expliquer les enjeux de la rénovation durable, les étapes clés d'un projet
- Prendre des décisions éclairées pour initier, piloter ou encadrer efficacement un projet de rénovation à faible consommation énergétique et faible impact environnemental

**Objectifs pédagogiques et contenus attendus**

1. Comprendre les enjeux de la rénovation durable
  - Identifier les défis climatiques, énergétiques et sanitaires liés au bâtiment
  - Comprendre les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux d'une rénovation durable
  - Interroger la pertinence de la construction en comprenant les notions de réutilisation de l'existant, intensification des usages, mutualisation, co-habitation (démarche low-tech)
2. Maîtriser les bases techniques et réglementaires
  - Connaître l'histoire de l'architecture et les principaux modes constructifs du moyen-âge à nos jours et les principales typologies constructives du bâti existant en Occitanie (bâti ancien, industrialisé et règlementé)
  - Connaître les qualités intrinsèques et les contraintes de l'existant pour valoriser le déjà là
  - Connaître les obligations réglementaires de l'existant
  - Comprendre les notions de performance énergétique, d'impact carbone et d'adaptation au changement climatique
3. Savoir structurer et mener un projet de rénovation
  - Identifier les étapes clés : diagnostic, études, conception, consultation, suivi de chantier et suivi de l'usage
  - Distinguer les rôles et responsabilités des différents acteurs (AMO, architecte, bureaux d'études, entreprises...).
  - Comprendre les logiques de phasage, priorisation et planification du chantier
4. Connaître les leviers financiers et d'accompagnement
  - Identifier les aides / financements disponibles et découvrir les outils d'accompagnement en fonction des typologies de bâtiments et d'usage
  - Évaluer le coût global et le coût carbone d'un projet pour privilégier la rénovation à la construction neuve
5. Agir en tant que décideur responsable
  - Formuler un programme clair et aligné avec les objectifs de durabilité
  - Intégrer la concertation des parties prenantes (usagers, élus, copropriétaires...)
  - Piloter les indicateurs de performance et assurer un suivi de la qualité (de la consultation des parties prenantes au suivi du fonctionnement)
6. Connaître les différentes approches méthodologiques en fonction des différents types d'usage :
  - Logement social
  - Copropriété
  - Bâtiment tertiaire public et privé
  - Autres, etc.

### - **Module 2 : Diagnostic : initier un projet de rénovation durable**

**Cibles :** Maîtres d'Ouvrage (MOA), Maîtres d'Œuvre (MOE) et entreprises

**Durée :** 2 à 2,5 jours

**Objectif de formation :** Maîtriser les méthodes et outils de diagnostic de bâtiments existants, en vue de concevoir et mettre en œuvre des projets de rénovation durable, adaptés, performants et respectueux du patrimoine bâti



### Objectifs pédagogiques et contenus attendus

- Comprendre les enjeux de la rénovation durable (énergétiques, environnementaux, patrimoniaux, sociaux) et les contraintes réglementaires
- Identifier et caractériser les éléments constitutifs et les pathologies du bâti existant (structure, matériaux, qualités architecturales...)
- Maîtriser les outils et méthodes de diagnostic technique, énergétique et environnemental (audits, relevés, mesures, analyses)
- Analyser le potentiel de réutilisation et d'amélioration des composants existants pour valoriser le déjà-là (en lien avec le diagnostic PMD et diagnostic ressources)
- Formuler des préconisations de rénovation, adaptées au bâti, performantes, durables, et respectueuses de l'existant
- Identifier et savoir mobiliser les aides et dispositifs de financement
- Elaborer des programmes de rénovation suivant plusieurs scénarios et enveloppe financière et carbone
- Rédiger et présenter le rapport de diagnostic
- Transformer le diagnostic dans une démarche projet pour orienter les choix techniques, architecturaux et environnementaux et lancer un projet de rénovation durable
- Exercice pratique sur un bâti existant : réaliser un diagnostic type et établir le potentiel de réutilisation et de rénovation des différents éléments

### - **Module 3 : Rénover avec une approche en coût global - financier et carbone**

**Cibles :** Maîtres d'Ouvrage (MOA), Maîtres d'Œuvre (MOE) et entreprises

**Durée :** 1 à 1,5 jours

#### Objectifs de formation :

- Appliquer l'approche en coût global financier et carbone dans le cadre des projets de rénovation, afin de démontrer que ces projets sont plus sobres et durables que les constructions neuves.
- Intégrer cette approche dans leurs décisions et prescriptions, dès les premières phases de programmation, grâce à des outils, méthodes et arguments.

#### Objectifs pédagogiques et contenus attendus

1. Comprendre l'approche en coût global
  - Distinction entre coût d'investissement, coût global financier et coût global carbone
  - Enjeux climatiques et réglementaires liés à la construction neuve et à la rénovation
  - Pourquoi raisonner en coût global dans la transition écologique du bâtiment ?
2. Calculer le coût global financier et carbone dans une démarche low-tech
  - Définition du coût financier : investissement, exploitation, maintenance, fin de vie et du coût carbone : ACV dynamique, carbone incorporé vs carbone d'usage, Analyse de Retombées Territoriales (ART)
  - Carbone évité : importance de la préservation du bâti existant et du vivant
  - Empreinte carbone constructive rapportée à la sobriété énergétique
  - Méthodes de calcul et étude de cas comparative : rénovation vs construction neuve
  - Zoom : impact des solutions environnementales dans la sobriété des projets (biodiversité, matériaux bio-géosourcés, réemploi, eau, etc.)
3. Mettre en œuvre l'approche en coût global dans les projets
  - Méthodologie et étapes pour intégrer le coût global dans un projet
  - Points de vigilance dans la collecte et l'analyse des données
  - Eléments de garanties de conformité juridique
4. Juger de la pertinence de la rénovation vs la construction neuve
  - Étude comparative entre un projet de rénovation et un projet neuf
  - Lecture critique des résultats en coût global
  - Atelier collaboratif : application sur un cas réel ou simulé
5. Prescrire le coût global dans les marchés
  - Intégration du coût global dès la phase de programmation
  - Rédaction de clauses dans les marchés de maîtrise d'œuvre ou de travaux
  - Suivi et évaluation des engagements pris sur le coût global

### - **Module 4 : Montage et prescription de marchés publics de rénovation durable**

**Cibles :** MOA publique / privée Gestionnaire de patrimoine

**Durée :** 1 à 1,5 jours

**Objectif de formation :** Choisir et concevoir les montages contractuels adaptés (CPE, MPGP, marchés globaux...) pour programmer un projet de rénovation performant et répondant aux enjeux environnementaux

**Objectifs pédagogiques et contenus attendus**

1. Comprendre les enjeux et le cadre général de la rénovation durable des bâtiments publics
  - Cadre réglementaire : loi Climat et Résilience, décret tertiaire, plan de sobriété...
  - Objectifs de neutralité carbone et réduction des consommations énergétiques
  - Panorama des obligations des maîtres d'ouvrage publics
  - Focus sur le patrimoine bâti public
2. Appréhender la commande publique comme levier stratégique
  - De l'achat à impact à la commande publique durable
  - Intégrer des objectifs environnementaux dans les procédures de marché
  - Intégrer des objectifs de performance environnementale élevés dans les outils stratégiques de gestion patrimoniale (type SDIE ou PSP)
  - Bonnes pratiques d'achat public durable : clauses, critères, variantes...
3. Choisir les montages contractuels au service de la performance
  - Listing exhaustif et comparaison des types de marchés : Marchés publics classiques, Marchés globaux de performance, Contrats de performance énergétique (CPE)
  - Avantages, risques et conditions de recours
  - Retours d'expérience de projets réussis
4. Construire un projet de rénovation avec un CPE
  - Définition, cadre juridique et fonctionnement d'un CPE
  - Acteurs impliqués et rôles (MOA, AMO, exploitant, opérateurs privés...)
  - Élaboration d'un programme fonctionnel et financier
  - Elaboration des clausiers pour l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
  - Les étapes clés d'un projet : diagnostic, programmation conception, engagement, chantier, suivi du fonctionnement
5. Intégrer des indicateurs environnementaux
  - Quels indicateurs ? (énergie, carbone, confort, low-tech...)
  - Choix des indicateurs en lien avec les objectifs de performance du projet
  - Mesure, vérification et dispositifs de suivi (IPMVP, GTB, reporting...)
6. Sécuriser juridiquement et piloter efficacement un projet de rénovation durable
  - Risques juridiques, gestion des litiges, engagements de résultat
  - Clauses de pénalités et de partage des gains
  - Organisation du suivi de la performance : tableaux de bord et suivi de l'atteinte des résultats

L'approche pédagogique d'Envirobot Occitanie implique que chaque formation devra contenir une partie théorique avec des retours d'expériences et une partie pratique comportant des études de cas concrètes et/ou des visites.

**Public visé**

Les cibles sont les acteurs du bâtiment. Chaque formation peut cibler un ou plusieurs acteurs de l'acte de bâtir. Une proposition est attendue en fonction des modules de formation.

**Modalités d'organisation**

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** Minimum 8 - maximum 15 par session.

**PERIODE DE REALISATION ET LIEUX DE FORMATION**

Ces sessions de formations s'intégreront au parcours complet et se dérouleront à partir de mars 2026. Elles seront réparties sur Toulouse (et environs) et Montpellier (et environs) avec le calendrier prévisionnel suivant. Suivant le déroulé pédagogique prévu, la modalité distanciel (en distanciel complet, en hybridation ou en blended learning) pourra être proposée pour ouvrir au plus grand nombre les modules.

Nous serons attentifs aux propositions alliant le distanciel et le présentiel.



### Livrables pour chaque module (si retenu pour la sous-traitance)

- Un programme de formation détaillé :
  1. Prérequis
  2. Objectif(s) Pédagogique(s)
  3. Modalités pédagogiques (présentiel et/ou distanciel)
  4. Public concerné
  5. Contenu
  6. Méthodes et outils pédagogiques
  7. Suivi et évaluation
- Les supports pédagogiques
- Un tableau de corrélation entre les objectifs pédagogiques et le contenu de la formation, type déroulé pédagogique avec : titre de la séquence, objectifs pédagogiques, contenu, méthodes et techniques pédagogiques, modalité, durée, déroulé de la séquence, supports et outils, évaluation des acquis.
- Un outil d'évaluation des acquis : QCM, étude de cas, etc., rapide à corriger et lié explicitement aux objectifs pédagogiques.

## II- Méthodologie attendue

Pour sa candidature au projet, il est demandé au prestataire de proposer une première ébauche de rétroplanning, et une description de la méthodologie proposée pour le suivi du développement des modules de formation.

La prestation de formation devra s'accompagner d'un suivi :

- Une veille technique, réglementaire et sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois
  1. Attestation d'actualisation des compétences à remplir tous les ans
- Une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques permettant une évolution de la prestation le cas échéant
- L'actualisation des ressources pédagogiques au fil des sessions
- L'évaluation / satisfaction (analyse et adaptation de la formation, processus d'amélioration)
- Les réunions préparatoires avec le référent pédagogique et la responsable de formation
- Les réunions de bilan avec la responsable de formation (référente qualité)

## PARTIE 3 : LA REPONSE AU CAHIER DES CHARGES

### III- Contenu de la réponse

Le prestataire donnera une proposition chiffrée correspondant à la demande établie dans le présent cahier des charges.

Le prestataire devra :

- Compléter le dossier de candidature joint au présent cahier des charges
- Préciser la méthodologie de mise en œuvre
- Préciser le planning de mise en œuvre envisageable pour tenir les délais énoncés
- Fournir un devis en détaillant le coût des points demandés :
  - o Création d'un ou plusieurs modules de formation (ingénierie pédagogique)
  - o Intervention : coûts des modalités d'intervention, le nombre d'heures ou de jours facturés et le détail de la prestation à distance, à Toulouse et à Montpellier
  - o Frais de déplacement et éventuellement les frais annexes dans le tarif proposé dans le cas où il estime qu'un (ou plusieurs) déplacement est nécessaire.
- Remplir l'annexe administrative « Bonnes pratiques commerciales » jointe au présent cahier des charges
- Une approche éthique serait fortement appréciée



## IV- Sélection

La sélection s'effectuera selon une grille avec les critères ci-dessous en comité.

### Pré-requis :

- Justifier de compétences/connaissances sur le sujet de la formation visée
- Avoir déjà effectué une formation pour le compte d'un organisme de formation agréé ou justifier de compétences en tant que formateur
- Avoir un numéro de déclaration d'activité en tant que formateur auprès de la DREETS ou s'engager à se mettre en conformité en cas d'obtention du contrat de prestation

### Critères de sélection :

- 50% prix (les offres à plus de 1300€ TTC / jour d'animation ne seront pas analysées)
- 20% qualité technique de l'offre
- 15% références et expériences dans le domaine et dans la formation
- 10% respect des délais
- 5% proximité géographique avec l'Occitanie

**Envirobat Occitanie souhaite la construction d'un partenariat solide et opérationnel avec le formateur retenu. Ce dernier sera alors prestataire et devra respecter le règlement intérieur des formations d'Envirobat Occitanie, la démarche qualité dans le cadre de la certification Qualiopi et la charte graphique de l'association.**

**Un contrat cadre sera établi afin de fonctionner en marché à bon de commande.**

### Planning :

- **Ouverture de l'appel à candidatures : 17 septembre 2025**
- **Date limite de dépôt des dossiers de candidature : Mercredi 15 octobre 2025 à minuit**
- Du 1<sup>er</sup> au 9 octobre, les candidats pourront poser leurs questions uniquement par mail, à Agathe PEYRE [apeyre@envirobat-oc.fr](mailto:apeyre@envirobat-oc.fr) et Laura ROUFFIGNAC [lrouffignac@envirobat-oc.fr](mailto:lrouffignac@envirobat-oc.fr) et les réponses seront communes à tous les candidats pour plus d'équité le 10 octobre 2025.
- **Envirobat Occitanie, sélectionnera sur dossier avec grille de sélection à l'appui.**
- La réponse du choix du prestataire sera donnée le **vendredi 7 novembre 2025**
- **Dates prévues de début et fin du projet :** le projet débutera le **15 janvier 2026**. Le projet durera a minima 2 ans puis pourra être étendu selon les projets de subvention et les besoins recensés.

### Contacts :

#### Les dossiers devront être envoyés à :

Envirobat Occitanie - Site de Toulouse  
56 rue Benjamin Baillaud  
31500 Toulouse

Ou **par mail** à : [apeyre@envirobat-oc.fr](mailto:apeyre@envirobat-oc.fr)

#### Responsables du projet :

- Agathe PEYRE, Responsable formation
- Laura ROUFFIGNAC, Coordinatrice du Pôle Bâti Existant – Rénovation



## BONNES PRATIQUES COMMERCIALES

ENVIROBAT OCCITANIE considère chaque cas de mauvaise conduite ci-dessous comme une raison valable pour exclure un soumissionnaire d'une procédure d'attribution de marché et pour mettre fin à toute relation de travail et tout contrat :

- **Fraude** : définie comme tout acte ou omission intentionnel(le) concernant :  
L'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, incorrects ou incomplets, qui entraînerait l'appropriation frauduleuse ou la rétention répréhensible de fonds d'ENVIROBAT OCCITANIE.  
La dissimulation d'informations, ayant les mêmes conséquences.  
L'usage de ces fonds pour des objectifs autres que ceux pour lesquels ils ont été attribués à l'origine.
- **Corruption active** : promettre ou accorder délibérément un avantage à toute personne pour que celle-ci agisse, ou s'abstienne d'agir selon son devoir, d'une manière qui porte atteinte ou peut porter atteinte aux intérêts d'ENVIROBAT OCCITANIE.
- **Corruption directe** : offrir aux employés d'ENVIROBAT OCCITANIE de l'argent ou bien des dons en nature afin d'obtenir des marchés supplémentaires ou de poursuivre un contrat.
- **Collusion** : l'entente entre des entreprises concurrentes, qui aurait pour résultat probable l'augmentation des prix, la baisse de la production et l'augmentation des profits des sociétés alliées d'une manière bien supérieure à leur hausse naturelle. Une attitude de collusion ne se fonde pas automatiquement sur l'existence d'accords explicites entre entreprises. Elle peut également être tacite.
- **Pratiques coercitives** : nuire ou menacer de nuire, directement ou indirectement, à des personnes ou à leurs propriétés, afin d'influencer leur participation à une procédure d'approvisionnement ou d'influer sur l'exécution d'un contrat.
- **Implication dans une organisation criminelle** ou à toute autre **activité illégale** établie par jugement
- **Pratiques immorales des Ressources Humaines** : exploitation du travail des enfants et non-respect des droits sociaux fondamentaux et des conditions de travail des employés ou sous-traitants.



**ENVIROBAT OCCITANIE exclura de la procédure d'achat tout candidat ou soumissionnaire se trouvant dans l'un des cas suivants :**

- Etre en situation de **faillite** ou de liquidation, ou sous tutelle judiciaire, être dans une situation de concordat (arrangement avec ses créanciers), avoir suspendu ses activités, faire l'objet de procédures concernant ces sujets ou se trouver dans une situation analogue résultant d'une procédure prévue de la réglementation ou législation nationale.
- Ne pas avoir rempli les obligations relatives au paiement des **cotisations sociales ou des impôts** conformément aux dispositions légales en vigueur.

**Envirobat Occitanie n'attribuera pas de contrats aux candidats ou soumissionnaires qui, au cours de la procédure :**

- Feront l'objet d'un conflit d'intérêts
- Se rendront coupables de déclarations inexactes en fournissant les informations demandées par ENVIROBAT OCCITANIE pour participer à la procédure de contrat ou en ne fournissant pas ces informations.

**Documents administratifs que doit présenter le fournisseur**

Vous trouverez ci-après les documents minimums que devra fournir toute société ou entrepreneur individuel désirant travailler avec Envirobat Occitanie :

- KBis de la société
- Attestation d'assurance professionnelle à jour
- Attestation portant sur le montant du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices

Le soumissionnaire confirme par la signature de ce document qu'il a pris connaissance de ce document, qu'il accepte les conditions et s'engage à les respecter dans l'ensemble de ces termes.

Chaque page sera paraphée et la dernière feuille signée, datée, et un cachet apposé précédé de la mention « lu et approuvée » écrit à la main.

Nom & Prénom :

Fonction :

Date et Lieu

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

Cachet de la société

